

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**PROJET DE PROGRAMME DE L'ATELIER SUR
LA TRANSPARENCE**

Note du Secrétariat¹

1. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organise un atelier spécial sur les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS), qui se tiendra à Genève (Suisse) le lundi 15 octobre 2012 et le matin du mardi 16 octobre 2012. Cet atelier sera suivi de réunions formelles et informelles du Comité SPS qui se dérouleront jusqu'au vendredi 19 octobre 2012. Tous les représentants des Membres, observateurs et organisations ayant le statut d'observateur sont invités à participer à l'atelier sur la transparence ainsi qu'à la réunion du Comité qui y fera suite.
2. Le document G/SPS/GEN/997/Rev.2 contient des renseignements détaillés sur l'atelier et indique le lien vers le formulaire de candidature ainsi que les conditions à remplir et la date limite pour la présentation des candidatures. Le 5 juin 2012, date de clôture des inscriptions, plus de 130 candidatures avaient été reçues. Avec l'aide financière du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPDD), l'OMC parrainera la participation d'une cinquantaine de fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement Membres et observateurs. Le Secrétariat sélectionnera les participants à parrainer à partir des candidatures envoyées par les fonctionnaires en poste dans les capitales qui exercent des responsabilités directes dans les activités du point d'information SPS ou bien de l'autorité nationale responsable des notifications. Des exceptions sont prévues pour les candidats des Membres de l'OMC qui n'ont pas encore désigné leur point d'information SPS et/ou leur autorité responsable des notifications ainsi que pour les pays ayant le statut d'observateur auprès de l'OMC, lorsque le candidat pourra justifier qu'il exerce ou exercera des responsabilités en matière de notifications SPS dans son pays.
3. L'atelier se veut hautement interactif et pratique, et cette formation sera axée en particulier sur l'utilisation du Système de gestion des renseignements SPS (SPS-IMS) et sur le Système de présentation des notifications SPS en ligne (SPS-NSS).
4. Le programme de l'atelier proposé est reproduit ci-dessous. Les délégations qui souhaitent présenter des observations spécifiques concernant ce programme devront les communiquer à l'OMC (courriel: javier.ocampo@wto.org) d'ici au 23 juillet 2012. Pour toute question concernant l'atelier, veuillez vous adresser à M. Javier Ocampo (tél.: +41 22 739 57 63; fax: +41 22 739 57 60, courriel: javier.ocampo@wto.org).

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

ATELIER SUR LA TRANSPARENCE
PROJET DE PROGRAMME

Lundi 15 octobre 2012 (Salle du Conseil)

10 h-10 h 15 **Remarques liminaires de Mme Maria Albarece, Présidente du Comité SPS**

10 h 15-10 h 45 **Séance I: introduction**

Intervenants: Gretchen Stanton, Javier Ocampo, Secrétariat de l'OMC

- *Aperçu des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence et des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes*
- *Comment fonctionne le système SPS-IMS? (exposé)*

11 h-13 h **Séance II: séance pratique sur l'utilisation du système SPS-IMS**

Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones, ii) francophones et iii) hispanophones.

- *Qui peut/doit suivre les notifications reçues?*
- *Comment identifier les notifications présentant de l'intérêt et les faire connaître aux parties prenantes?*
- *Comment les observations sur les notifications reçues peuvent-elles être recueillies et communiquées au Membre notifiant?*
- *Le système SPS-IMS et la résolution des problèmes commerciaux*
- *Comment fonctionne le système SPS-IMS? (présentation et exercice)*

13 h-15 h Pause déjeuner

15 h-17 h **Séance III: outils en ligne du Codex, de l'OIE et de la CIPV**

15 h-15 h 30 À confirmer - (Codex)

15 h 30-16 h À confirmer - (OIE)

16 h-16 h 30 À confirmer - (CIPV)

Intervenants: représentants du Codex, de l'OIE et de la CIPV

16 h 30-17 h Questions et réponses

17 h-17 h 30 **Séance IV: le Portail intégré d'information commerciale (I-TIP)**
Qu'est-ce que l'I-TIP et comment s'articule-t-il avec le système SPS-IMS?

Intervenants: à confirmer, Secrétariat de l'OMC

17 h 30-18 h **Séance de synthèse du premier jour**

Mardi 16 octobre 2012 (Salle du Conseil)

10 h-10 h 15 **Séance V: présentation générale du système SPS-NSS**

- *Présentation du niveau de mise en œuvre par les Membres des dispositions et décisions relatives à la transparence (G/SPS/GEN/804/Rev.5)*
- *Comment fonctionne l'application de présentation en ligne des notifications?*

10 h 30-12 h **Séance VI: séance pratique sur la préparation des notifications (SPS-NSS)**

Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones, ii) francophones et iii) hispanophones.

- *Que faut-il notifier et à quel moment?*
- *Qui doit présenter les notifications?*
- *Quel mode de présentation doit être utilisé?*
- *À qui peut-on s'adresser si l'on a des questions pendant la préparation?*
- *À qui doivent être envoyées les notifications?*
- *Exercice pratique sur le système SPS-NSS*

12 h-12 h 30 **Séance VII: échange de données d'expérience nationales en matière d'utilisation des outils en ligne de l'OMC**

Intervenants: à confirmer (un représentant des pays d'Afrique et un représentant des pays d'Amérique latine)

12 h 30-12 h 45 **Séance VIII: identification des mesures de suivi et évaluation de l'atelier**

Facilitateurs: Gretchen Stanton, Javier Ocampo, Secrétariat de l'OMC

12 h 45-13 h **Remarques finales de Mme Maria Albarece, Présidente du Comité SPS**